

2025/0208

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 12/11/2025

Reçu en préfecture le 12/11/2025

Publié le 12 NOV. 2025

ID : 059-215900358-20251112-20251112_D0035-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt-cinq, le huit novembre, à 09 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 14

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.COQUELET.CHRETIEN.CHATELAIN.PETIT.
WERY.JOSSET.

Mmes MERCIER.PREVOST(BLANDO).WAUCHER.CAFFIAU.DELBRUYERE.

Absents ayant donné procuration : Mme BOURAINE à M. SEGUIN.

Absents excusés : MM. RAVIDAT et ASCONE.

Absents : Mmes. DELPLANQUE-GABET. MALINGRE et M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : DM EMPRUNT ZONE DU FORT.

Dans le cadre du paiement des emprunts de l'année 2025, le chapitre 66 nous fait apparaître un disponible négatif de 24,16 euros.

En conséquence, pour régler les intérêts de l'emprunt de la Zone du Fort, Il est nécessaire de transférer du compte 62367 le montant de 24,16 euros à l'article 66111 :

- 62367 : - 24,16 €
- 66111 : + 24,16 €

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'affecter :

En dépenses de fonctionnement :

- 62367 : - 24,16 €
- 66111 : + 24,16 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 10 NOV. 2025

Le Maire,

